

■ **La Voce del Mare Sàrl**, à Crissier, achat, vente et exploitation de restaurants (FOSC du 15.01.2002, p. 18). Statuts modifiés le 28 février 2003. Macaione Giuseppe, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, a cédé sa part de CHF 10'000 à concurrence de CHF 3'000 à l'associé-gérant Babey Carlos, désormais à Forel (Lavaux), dont la part est portée de CHF 3'000 à CHF 6'000, à concurrence de CHF 4'000 à l'associé-gérant Riccio Vittorio, dont la part est portée de CHF 3'000 à CHF 7'000, lesquels signent désormais collectivement à deux sans restriction, à concurrence de CHF 2'000 à l'associé Citro Francesco, dont la part est portée de CHF 1'000 à CHF 3'000, et à concurrence de CHF 1'000 à l'associé Toma Romualdo, dont la part est portée de CHF 1'000 à CHF 2'000.

Journal no 2580 du 10.03.2003
(00904418 / CH-550.1.025.592-9)